

Annexe 6 : Tableau de renouvellement des membres du syndicat.

Membre \ Année	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6	n+7	n+8	n+9	n+10	n+11	n+12
Membre 1	■	■							■	■	■	■
Membre 2	■	■							■	■	■	■
Membre 3	■	■							■	■	■	■
Membre 4	■	■							■	■	■	■
Membre 5	■	■	■	■							■	■
Membre 6	■	■	■	■							■	■
Membre 7	■	■	■	■							■	■
Membre 8	■	■	■	■							■	■
Membre 9	■	■	■	■	■							
Membre 10	■	■	■	■	■							
Membre 11	■	■	■	■	■							

Tous les membres seront tirés au sort.

L'année n+2 : Les membres 1,2, 3 et 4 seront renouvelés.

L'année n+4 : Les membres 4,5, 6 et 7 seront renouvelés.

L'année n+6 : Les membres 9, 10 et 11 seront renouvelés.

Tous les nouveaux membres rentrant seront attribué au numéro du membre sortant.

L'année n correspond à l'année d'élection des premiers membres du syndicat.